

Indicateurs de fonctionnement de l'API DSP2

15 septembre 2022

Période du 15/06/22 au 14/09/22

INTRODUCTION

La Caisse des Dépôts, en sa qualité de prestataire de services de paiement gestionnaire de comptes, publie sur son site <https://www.banquedesterritoires.fr/reglementation-dsp2> les présentes statistiques trimestrielles concernant la disponibilité et les performances de son interface dédiée à l'open-banking et de l'interface utilisée par ses utilisateurs de services de paiement.

Elle se conforme ainsi au Règlement Délégué (UE) 2018/389 de la Commission du 27 novembre 2017 complétant la directive (UE) 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation relatives à l'authentification forte du client et à des normes ouvertes communes et sécurisées de communication.

SOMMAIRE

Disponibilité de l'interface	4
Durées (en min) et pourcentages quotidiens de fonctionnement	5
Performances de l'interface	8
Temps moyens de réponse par interface et par jour (en ms)	9
Taux de réponse d'erreur par interface et par jour (en %)	12
Liste et durée des périodes de « panne » de l'interface	15



01

**Disponibilité
de l'interface**

Durées (en min) et pourcentages quotidiens de fonctionnement

Les indicateurs de disponibilité sont mesurés sur la plage de surveillance 8h00-19h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés), à l'instar de la plage de surveillance de la banque en ligne, ce qui correspond à la période d'engagement dans le cadre d'un contrat de service.

¹ **Temps d'arrêt quotidien (en min)** : la disponibilité de service est testée à intervalles de temps réguliers par des sondes. Une durée d'indisponibilité correspond au temps mesuré entre le premier KO et le dernier KO.

² **Pourcentage quotidien de temps d'arrêt** : le pourcentage de temps d'arrêt est calculé sur la base de la période d'engagement évoquée en préambule.

³ **Durée quotidienne de bon fonctionnement (en min)** : la durée de bon fonctionnement de l'interface est calculée comme suit : durée d'engagement moins temps d'arrêt quotidien.

⁴ **Pourcentage quotidien de bon fonctionnement** : le pourcentage de bon fonctionnement est calculé comme suit : 100% moins le pourcentage de temps d'arrêt quotidien.

Date	ARRÊT				BON FONCTIONNEMENT			
	Interface		Banque en ligne		Interface		Banque en ligne	
	Durée ¹	%age ²	Durée ¹	%age ²	Durée ³	%age ⁴	Durée ³	%age ⁴
15/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
16/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
17/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
18/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
19/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
20/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
21/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
22/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
23/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
24/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
25/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
26/06/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
27/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
28/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
29/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
30/06/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
01/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
02/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
03/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
04/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
05/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
06/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
07/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
08/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
09/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
10/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-

Date	ARRÊT				BON FONCTIONNEMENT			
	Interface		Banque en ligne		Interface		Banque en ligne	
	Durée ¹	%age ²	Durée ¹	%age ²	Durée ³	%age ⁴	Durée ³	%age ⁴
11/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
12/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
13/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
14/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
15/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
16/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
17/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
18/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
19/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
20/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
21/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
22/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
23/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
24/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
25/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
26/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
27/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
28/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
29/07/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
30/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
31/07/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
01/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
02/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
03/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
04/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
05/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
06/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
07/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
08/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
09/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
10/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
11/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
12/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
13/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
14/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
15/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
16/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
17/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
18/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
19/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
20/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-

Date	ARRÊT				BON FONCTIONNEMENT			
	Interface		Banque en ligne		Interface		Banque en ligne	
	Durée ¹	%age ²	Durée ¹	%age ²	Durée ³	%age ⁴	Durée ³	%age ⁴
21/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
22/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
23/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
24/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
25/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
26/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
27/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
28/08/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
29/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
30/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
31/08/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
01/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
02/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
03/09/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
04/09/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
05/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
06/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
07/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
08/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
09/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
10/09/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
11/09/2022	-	-	-	-	-	-	-	-
12/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
13/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %
14/09/2022	0	0 %	0	0 %	660	100 %	660	100 %

02

Performances de l'interface

Temps moyens de réponse par interface et par jour (en ms)

Il s'agit du temps moyen par jour nécessaire au PSPGC pour fournir, par demande, au prestataire de services d'initiation de paiement (SIP), de services d'information sur les comptes (SIC), toutes les informations, ou au prestataire de services de paiement qui émet des instruments de paiement liés à une carte ou au prestataire de SIP la confirmation, sous la forme d'un « oui » ou « non ».

Date	AISP	CBPII	PISP
15/06/22	-	-	-
16/06/22	-	-	-
17/06/22	-	-	-
18/06/22	-	-	-
19/06/22	-	-	-
20/06/22	-	-	-
21/06/22	-	-	-
22/06/22	-	-	-
23/06/22	-	-	-
24/06/22	-	-	-
25/06/22	-	-	-
26/06/22	-	-	-
27/06/22	-	-	-
28/06/22	-	-	-
29/06/22	-	-	-
30/06/22	-	-	-
01/07/22	-	-	-
02/07/22	-	-	-
03/07/22	-	-	-
04/07/22	-	-	-
05/07/22	-	-	404
06/07/22	-	-	395
07/07/22	-	-	1575
08/07/22	-	-	883
09/07/22	-	-	1000
10/07/22	-	-	1779
11/07/22	696	-	798
12/07/22	-	-	1727
13/07/22	-	-	596
14/07/22	-	-	1286
15/07/22	-	-	1042
16/07/22	-	-	791
17/07/22	-	-	1735
18/07/22	747	-	980
19/07/22	-	-	1757
20/07/22	-	-	694

Date	AISP	CBPII	PISP
21/07/22	-	-	1860
22/07/22	-	-	796
23/07/22	-	-	629
24/07/22	-	-	1780
25/07/22	672	-	1415
26/07/22	-	-	1465
27/07/22	-	-	1571
28/07/22	-	-	1662
29/07/22	-	-	2257
30/07/22	-	-	1056
31/07/22	-	-	1813
01/08/22	711	-	1565
02/08/22	-	-	3192
03/08/22	-	-	1711
04/08/22	-	-	1081
05/08/22	-	-	1179
06/08/22	-	-	1112
07/08/22	-	-	1755
08/08/22	-	-	1275
09/08/22	-	-	3004
10/08/22	-	-	4373
11/08/22	-	-	1027
12/08/22	-	-	1356
13/08/22	-	-	1441
14/08/22	-	-	1697
15/08/22	-	-	1515
16/08/22	-	-	1549
17/08/22	-	-	2151
18/08/22	-	-	117
19/08/22	-	-	162
20/08/22	-	-	645
21/08/22	-	-	874
22/08/22	-	-	1400
23/08/22	-	-	944
24/08/22	-	-	2281
25/08/22	-	-	955
26/08/22	-	-	517
27/08/22	-	-	830
28/08/22	-	-	851
29/08/22	-	-	594
30/08/22	4865	-	3264
31/08/22	-	-	2401
01/09/22	4284	-	992

Date	AISP	CBPII	PISP
02/09/22	-	-	2078
03/09/22	-	-	576
04/09/22	-	-	886
05/09/22	-	-	1432
06/09/22	-	-	1174
07/09/22	-	-	1544
08/09/22	4912	-	956
09/09/22	-	-	955
10/09/22	-	-	983
11/09/22	-	-	615
12/09/22	-	-	814
13/09/22	-	-	1767
14/09/22	-	-	1272

Les "-" indiquent que l'interface n'a pas reçu d'appel pour les services correspondants.

Taux de réponse d'erreur par interface et par jour (en %)

Le taux quotidien de réponse d'erreur est calculé comme étant le nombre de messages de notification des erreurs concernant des erreurs imputables au PSPGC envoyés par jour par ce dernier aux prestataires de SIP, de SIC et de services de paiement qui émettent des instruments de paiement liés à une carte, conformément à l'article 36, paragraphe 2, des NTR/RTS, divisé par le nombre de demandes reçues le même jour par le PSPGC.

Date	AISP	CBPII	PISP
15/06/22	-	-	-
16/06/22	-	-	-
17/06/22	-	-	-
18/06/22	-	-	-
19/06/22	-	-	-
20/06/22	-	-	-
21/06/22	-	-	-
22/06/22	-	-	-
23/06/22	-	-	-
24/06/22	-	-	-
25/06/22	-	-	-
26/06/22	-	-	-
27/06/22	-	-	-
28/06/22	-	-	-
29/06/22	-	-	-
30/06/22	-	-	-
01/07/22	-	-	-
02/07/22	-	-	-
03/07/22	-	-	-
04/07/22	-	-	-
05/07/22	-	-	0,00 %
06/07/22	-	-	0,00 %
07/07/22	-	-	0,00 %
08/07/22	-	-	0,00 %
09/07/22	-	-	0,00 %
10/07/22	-	-	0,00 %
11/07/22	0,00 %	-	0,00 %
12/07/22	-	-	0,00 %
13/07/22	-	-	0,00 %
14/07/22	-	-	0,00 %
15/07/22	-	-	0,00 %
16/07/22	-	-	0,00 %
17/07/22	-	-	0,00 %
18/07/22	0,00 %	-	0,00 %
19/07/22	-	-	0,00 %

Date	AISP	CBPII	PISP
20/07/22	-	-	0,00 %
21/07/22	-	-	0,00 %
22/07/22	-	-	0,00 %
23/07/22	-	-	0,00 %
24/07/22	-	-	0,00 %
25/07/22	0,00 %	-	0,00 %
26/07/22	-	-	0,00 %
27/07/22	-	-	0,00 %
28/07/22	-	-	0,00 %
29/07/22	-	-	0,00 %
30/07/22	-	-	0,00 %
31/07/22	-	-	0,00 %
01/08/22	0,00 %	-	0,00 %
02/08/22	-	-	0,00 %
03/08/22	-	-	0,00 %
04/08/22	-	-	0,00 %
05/08/22	-	-	0,00 %
06/08/22	-	-	0,00 %
07/08/22	-	-	0,00 %
08/08/22	-	-	0,00 %
09/08/22	-	-	0,00 %
10/08/22	-	-	0,00 %
11/08/22	-	-	0,00 %
12/08/22	-	-	0,00 %
13/08/22	-	-	0,00 %
14/08/22	-	-	0,00 %
15/08/22	-	-	0,00 %
16/08/22	-	-	0,00 %
17/08/22	-	-	0,00 %
18/08/22	-	-	0,00 %
19/08/22	-	-	0,00 %
20/08/22	-	-	0,00 %
21/08/22	-	-	0,00 %
22/08/22	-	-	0,00 %
23/08/22	-	-	0,00 %
24/08/22	-	-	0,00 %
25/08/22	-	-	0,00 %
26/08/22	-	-	0,00 %
27/08/22	-	-	0,00 %
28/08/22	-	-	0,00 %
29/08/22	-	-	0,00 %
30/08/22	0,00 %	-	0,00 %
31/08/22	-	-	0,00 %

Date	AISP	CBPII	PISP
01/09/22	0,00 %	-	0,00 %
02/09/22	-	-	0,00 %
03/09/22	-	-	0,00 %
04/09/22	-	-	0,00 %
05/09/22	-	-	0,00 %
06/09/22	-	-	0,00 %
07/09/22	-	-	0,00 %
08/09/22	0,00 %	-	0,00 %
09/09/22	-	-	0,00 %
10/09/22	-	-	0,00 %
11/09/22	-	-	0,00 %
12/09/22	-	-	0,00 %
13/09/22	-	-	0,00 %
14/09/22	0,00 %	-	0,00 %

Les "-" indiquent que l'interface n'a pas reçu d'appel pour les services correspondants.

Liste et durée des périodes de « panne » de l'interface

L'interface est considérée comme étant « en panne » lorsque cinq demandes consécutives d'accès aux informations pour la prestation de services d'initiation de paiement (SIP), de services d'information sur les comptes (SIC), ou pour la fourniture d'une confirmation de la disponibilité des fonds, n'obtiennent pas de réponse dans les 30 secondes (que ces demandes proviennent d'un ou de plusieurs prestataires de SIP, de SIC, ou de services de paiement qui émettent des instruments de paiements liés à une carte). En pareil cas, la durée de période « en panne » est calculée à partir du moment où l'interface a reçu la première demande dans la série des cinq demandes consécutives n'ayant pas obtenu de réponse dans les 30 secondes, à condition qu'aucune demande intervenue entre ces cinq demandes n'ait obtenu de réponse.

	Date/Heure de début	Date/Heure de fin	Durée (en s)
1	s/o	s/o	s/o

L'interface n'a fait l'objet d'aucune période de panne.

banquedesterritoires.fr  | **@BanqueDesTerr**